



INFORMATION COMMUNE DE RIAN

Organisation du centre aéré :

Suite à l'interpellation de parents nous avons décidé de répondre à 2 interrogations concernant le mode d'organisation du centre aéré.

Augmentation des effectifs :

De 2020 à 2023, l'accroissement des effectifs a permis de passer de 80 à 116 enfants accueillis au sein du centre de loisirs sans hébergement. Cette évolution s'est faite en accord avec le service protection maternelle et infantile (PMI) qui octroie les agréments. Des travaux ont été imposés et réalisés pour réorganiser les locaux, notamment pour l'accueil des enfants de maternelle.

Le service Départemental à la jeunesse et aux sports (SDJES) impose aussi des critères d'encadrement par du personnel qualifié :

1 animateur pour 8 enfants de maternelle et

1 animateur pour 12 enfants d'élémentaire.

Cela a représenté la présence de 12 animateurs en 2023.

En 2024, dès l'ouverture des inscriptions le seuil fixé à 116 places a été atteint.

Afin de pouvoir répondre aux attentes des familles qui n'ont pas eu de place, le service animation jeunesse doit, pour pouvoir accroître les effectifs, revoir son organisation et rechercher des animateurs pour respecter la réglementation imposée.

Nous comprenons les souhaits des familles mais cette situation peut se reproduire compte tenu des demandes et la difficulté de recruter dans nos zones rurales du personnel répondant aux qualifications exigées.

Priorité aux enfants dont les 2 parents travaillent :

Au regard du conventionnement et du financement par la CAF du centre de loisirs sans hébergement, ce critère de préférence ne peut pas être pris en compte par la collectivité.

«pas de conditions d'accueil restrictives eu égard à la situation familiale ou socio-professionnelle des parents »

Seule une inscription en priorité, sur la base de 5 jours, est permise afin de prendre en compte les besoins du plus grand nombre.

La municipalité et le service animation jeunesse, tout en respectant la réglementation et l'augmentation des effectifs désirent maintenir un service de qualité pour le bien-être des enfants.